

# ATTESTATION DE LABÉLISATION

Label CH-M72-2019-011

L'entreprise

## Bluefactory Fribourg SA

a obtenu le label CARBON FRI. L'entreprise a rempli toutes les conditions requises et soumis tous les documents nécessaires à l'obtention du label conformément au règlement de labélisation du 15/05/2018.



CARBON  
FRI

En particulier, ce certificat atteste

**Que le bilan CO<sub>2</sub> a été établi par une organisation accréditée, garantissant la conformité avec la norme ISO 14064-1.**

**La présence d'une politique climatique et d'une déclaration d'intention pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.**

**La présence d'une attestation de l'investissement dans la Fondation.**

Le label est valable pour une durée d'un an à partir du 25/10/2019.  
Pour maintenir la continuité du label, le renouvellement doit être soumis au plus tard le 23/10/2020.

En trois exemplaires à Fribourg, le 09/12/2019

Autorisé par

**Chantal Robin**

Présidente, Fondation Carbon Fri